

ici je recycle



Le Rochvillois



du 15 février au 15 mars 2017

BONNE

**SEMAINE
DE RELÂCHE**

Avis publics	Page 2
Drapeau Carillon	Page 3
Résumé de la séance du conseil	Page 5
Médiathèque Élise-Courville	Page 11
Fadoq	Page 12
Loisirs	Page 13
Maison des jeunes / CJS	Page 16
Faucon vous en parle!	Page 18
Messages	Page 19
MRC des Maskoutains	Page 26
Jeunes en santé	Page 29
Régie Intermunicipale	Page 30
Sûreté du Québec	Page 31
Nos annonceurs	Page 32

**Pompier à temps partiel,
pourquoi pas vous?
Détails page 21**

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE TOUCHANT LA ZONE 109 ET LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT TOUCHANT PLUS PARTICULIÈREMENT LES LOTS DESSERVIS PAR L'AQUEDUC ET L'ÉGOUT.

AVIS EST DONNÉ QUE LE CONSEIL MUNICIPAL TIENDRA UNE SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION QUANT À L'OBJET ET AUX CONSÉQUENCES DES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENTS SUIVANTS :

- RÈGLEMENT NUMÉRO 434-21-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DES USAGES ET NORMES POUR LA ZONE 109.
- RÈGLEMENT NUMÉRO 435-5-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 435-2006, AFIN DE MODIFIER LES DIMENSIONS MINIMALES DES LOTS OU DES TERRAINS DESSERVIS PAR LES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR L'USAGE UNIFAMILIALE ISOLÉE ET CRÉER DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX TERRAINS DESSERVIS EN ZONE 101.

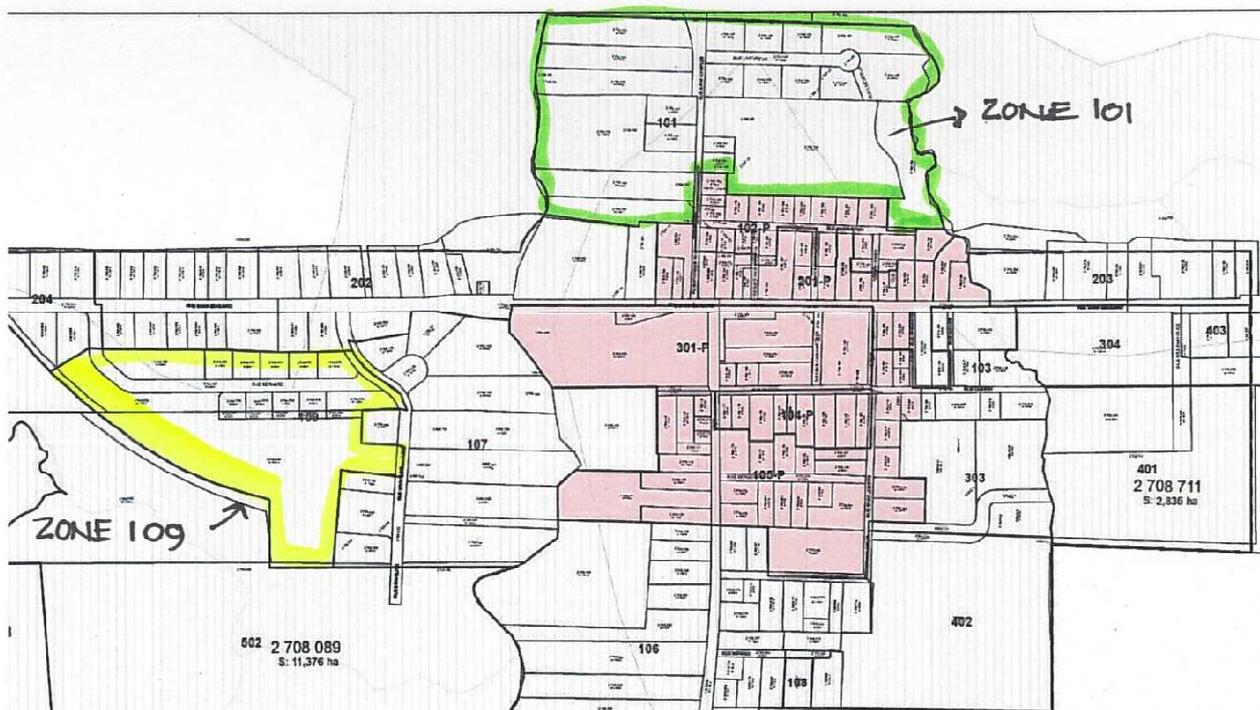
Celui-ci a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 6 février 2017. Il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **lundi, le 6 mars 2017 à 19 h 50** à la salle municipale, située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Jude, ce 7^e jour du mois de février 2017

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière



DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jude:

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2017, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Jude, ce 25 janvier 2017.

La directrice générale et Secrétaire-trésorière

Nancy Carvalho



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La MRC des Maskoutains et la municipalité de Saint-Jude se réjouissent

Le drapeau de Carillon sera classé comme bien patrimonial

Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 2017 – Le jour du Drapeau restera marqué à jamais dans la petite histoire de la grande région de Saint-Hyacinthe. Ce 21 janvier 2017, la municipalité de Saint-Jude a accueilli le ministre de la Culture et des Communications (MCC) et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, monsieur Luc Fortin, venu annoncer son intention de classer le drapeau de Carillon, à l'origine de l'actuel drapeau du Québec, comme bien patrimonial. La MRC des Maskoutains et la municipalité de Saint-Jude sont très fières de cette annonce qui survient à la suite d'une démarche réalisée conjointement par quelques intervenants du milieu, en collaboration avec la famille Girouard, propriétaire du drapeau de Carillon.

« La MRC des Maskoutains a toujours eu à cœur le patrimoine de notre région et ce fut un réel honneur pour nous de collaborer à ce beau projet de mise en valeur d'une pièce aussi importante de l'histoire du Québec », a dit M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC, lorsqu'elle a appris la nouvelle.

De son côté, le maire de Saint-Jude, M. Yves de Bellefeuille, s'est dit vraiment très fier pour la municipalité de Saint-Jude, pour la grande région de Saint-Hyacinthe, mais aussi pour le Québec. « Je tiens à remercier les personnes qui ont contribué à cette démarche et, plus particulièrement, M. André Cyr, qui a été maire avant moi, M^{me} Sylvie Beauregard, qui était directrice générale de Saint-Jude quand le processus a été enclenché, M^{me} Nancy Carvalho, notre directrice générale actuelle, notre député, M. Sylvain Rochon, M. Gaétan Girouard et sa famille, de même que M. Robert Mayrand, chargé de projet à la MRC », a mentionné M. de Bellefeuille.

Un peu d'histoire

La paternité de la création du drapeau de Carillon est attribuée à l'abbé Elphège-Prime Filiatrault, curé de Saint-Jude de 1900 à 1916. Deux pamphlets écrits par l'abbé Filiatrault entre 1902 et 1905 expliquent clairement sa démarche et la symbolique du drapeau de Carillon qui deviendra le fleurdéliné québécois. Le curé réalise quelques exemplaires du drapeau dont l'un sera hissé, dès le 26 septembre 1902, au mât du presbytère.



Le drapeau de Carillon, objet de la demande de classement, a été retrouvé au presbytère de Saint-Jude, en 1955, par M. Raymond Girouard. Il serait le seul exemplaire connu fabriqué par son concepteur, l'abbé Filiatrault. Depuis 1996, le drapeau est entreposé au Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe qui en assure la conservation.

Mise en valeur

En reconnaissant la valeur patrimoniale du drapeau de Carillon qui pourrait devenir au cours de l'année un bien patrimonial classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, les intervenants espèrent ainsi assurer la conservation et la pérennité du drapeau de Carillon.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

Nancy Carvalho
Directrice générale
Municipalité de Saint-Jude
450 792-3855
munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca



Légende : Rangée du bas, Diane Girouard, Sylvain Rochon, député de Richelieu, Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications (MCC) et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Bernard Landry, qui fut Premier ministre du Québec de 2001 à 2003 et Yves de Bellefeuille, maire de Saint-Jude. Rangée du haut, Geneviève Girouard et Gaétan Girouard. La famille Girouard est propriétaire du drapeau de Carillon.

Crédit : Les Studios François Larivière

Légende : Robert Mayrand, chargé de projet en patrimoine à la MRC des Maskoutains, Sylvain Rochon, député de Richelieu, Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications (MCC) et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Bernard Landry, qui fut Premier ministre du Québec de 2001 à 2003, Yves de Bellefeuille, maire de Saint-Jude et Geneviève Girouard.



Crédit : Les Studios François Larivière

PROCÈS-VERBAL



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU
6 FÉVRIER 2017 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	19 253.63\$
Comptes déjà payés:	78 069.67\$
Comptes à payer:	135 354.24\$

Appels des pompiers:

03-01-2017 667, Michaudville Désincarcération Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le sommaire du rôle de perception pour l'exercice financier 2017 :

Évaluation imposable	193 985 100.00\$
Taxe foncière générale	872 932.95\$
Taxe égout pluvial et rues	65 760.99\$
Taxe d'eau	67 600.00\$
Compteurs d'eau	105 897.37\$
Taxe ordures	76 855.00\$
- Taxe résidus domestiques	
- Taxe collecte sélective	
- Taxe collecte matières organiques	
Vidange des installations septiques	33 487.00\$
Taxe pour égout sanitaire	38 934.00\$
Taxe pour traitement des eaux usées	37 632.00\$
Cours d'eau	13 256.63\$
Total :	1 312 355.94\$
Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA):	(426 384.28\$)
Grand total :	<u>885 971.66\$</u>

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – INSCRIPTION DE MADAME NANCY CARVALHO AU CONGRÈS ANNUEL 2017

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER madame Nancy Carvalho à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 14, 15 et 16 juin 2017 à Québec et de défrayer les coûts d'inscription au montant de 519\$, taxes en sus.;

DE DÉFRAYER les frais d'hébergement pour un montant de 190,00\$ taxes en sus, pour 2 nuits, à l'Hôtel Acadia, le déjeuner étant inclus dans le coût d'hébergement;

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée aux postes 02 13000 454 «administration – formation» et 02 13000 310 «administration – frais de déplacement».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÈS-VERBAL

CENTRE COMMUNAUTAIRE – ACHAT DE TABLES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent renouveler un certain nombre de tables au centre communautaire;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder à l'achat de 10 nouvelles tables au coût unitaire de 99.99\$, taxes en sus, auprès de la compagnie *Bureau en Gros*.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70120 522 « Entretien & rep. – Centre Communautaire »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION D'UN CONSEILLER À UNE FORMATION

Sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le conseiller suivant à assister aux formations offertes par la Fédération Québécoise des Municipalités :

PARTICIPANTS	TITRE DU COURS	DATE	LIEU	COÛT UNITAIRE	TOTAL
Michael W. Savard	Maîtrisez vos dossiers municipaux	13 mai 2017	Sainte-Brigide-d'Iberville	385 \$	385 \$

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription au montant total de 385\$, taxes en sus, pour la formation.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « Élus – Délégation »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES – INSCRIPTION DE TROIS OFFICIERS À DEUX FORMATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Saint-Denis-sur-Richelieu offre la possibilité de suivre deux formations intitulées « Lances et techniques d'extinction de l'incendie de bâtiment » le 8 avril 2017 et « Principes de propagation de l'incendie de bâtiment et sur les phénomènes thermiques lors d'un incendie » le 9 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) officiers souhaitent assister à ces formations de perfectionnement ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER messieurs Francis Grégoire, Guy Dion et François Graveline à participer à ces formations à la caserne de Saint-Denis;

DE DÉFRAYER un montant d'environ 1 828.35\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription des trois (3) officiers pour 2 formations, la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

Coût formation	1 350.00\$
Salaire (11.25\$ x 3 x 6) +(11.25\$ x 3 x 7)	438.75\$
Déplacement (44 km x 0.45\$) x 2	39.60\$
Total	1 828.35\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ACHAT D'UNE LAME

CONSIDÉRANT l'achat d'une scie à découper pour le service incendie en décembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'achat d'une lame de démolition de 14 pouces auprès de la compagnie *Atelier Tanguay* au montant de 476.00\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 649 « équipement et fourniture - incendie ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ÉTUDE DE MISE EN COMMUN DE SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE - PARTICIPATION

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2016-09-182, la municipalité de Saint-Jude a formé un comité de discussion pour évaluer l'intérêt et les possibilités d'une mise en commun entre les services incendies avoisinants, soit : la Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue et le Service de sécurité incendie de Saint-Marcel-de-Richelieu ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 16-53 selon laquelle la Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue demande au Ministère des affaires municipales et de l'organisation du Territoire (MAMOT) un accompagnement dans l'analyse d'impacts d'un regroupement des services incendies;

CONSIDÉRANT la rencontre de discussion ayant eu lieu entre le comité de discussion et les officiers du Service Incendie de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la réalisation d'études d'opportunité visant une mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie, le tout en respect de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,

IL EST RÉSOLU:

DE SIGNALER l'intérêt de la municipalité de Saint-Jude de participer à l'étude d'opportunité visant une mise en commun volontaire des Services incendies avoisinants.

DE FORMER un comité technique constitué des membres du comité de discussion, soit : M. Yves de Bellefeuille, maire, Mme Nancy Carvalho, directrice générale, M. Claude Graveline, conseiller, dont le mandat serait de participer aux discussions visant le mandat à accorder au consultant, s'il y a lieu;

DE CONVENIR de la répartition des coûts par le biais d'une entente entre les municipalités participantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – INSCRIPTION D'UN OFFICIER À UNE FORMATION

CONSIDÉRANT QU'une cohorte se prépare pour la formation intitulée « officier non-urbain »;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Bonin, lieutenant de la brigade de Sécurité incendie de Saint-Jude, a l'obligation de détenir cette formation;

CONSIDÉRANT la proposition de l'école de formation « EducExpert » en collaboration avec le Service aux entreprises régionalisé – Centre du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'inscription de M. Alexandre Bonin à la formation « Officier non-urbain »;

DE DÉFRAYER un montant de :

- d'environ 1 900\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 90 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 « formation pompiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

M. NORMAND GIROUARD – DEMANDE DE RETRAIT D'UNE ENTRÉE D'EAU

CONSIDÉRANT la demande de M. Girouard datée du 26 janvier 2017 à l'effet de procéder au retrait de l'entrée d'eau du terrain situé sur le rang des Quarante-Huit (lot 2 708 604) ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre de procéder au retrait de l'entrée d'eau située sur le lot 2 708 604 rang des Quarante-Huit.

DE REFACTURER les frais de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au propriétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT NUMÉRO 16-449 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ – CONCORDANCE DU RÈGLEMENT D'URBANISME - MANDAT

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 16-449 de remplacement du règlement numéro 14-417 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé (Gestion des périmètres urbains dans le cadre de l'orientation gouvernementale numéro 10) de la MRC des Maskoutains est entré en vigueur le 19 décembre 2016, conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, après l'entrée en vigueur d'un règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement, la MRC des Maskoutains a adopté un document indiquant la nature des modifications que la Municipalité devra apporter à sa réglementation pour tenir compte de cette modification au schéma;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose d'un délai de six (6) mois pour procéder à la concordance des règlements d'urbanisme suite à la modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT les offres de services reçues;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,
IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la firme Gestim inc. pour procéder à la concordance du règlement d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Jude suite à l'adoption du règlement numéro 16-449 modifiant le règlement 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, pour un montant de 5 000\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 61000 411 «services professionnels» et en y effectuant un transfert de fonds à partir du surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 435-5-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 435-2006

Avis de motion est donné par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 435-5-2017 modifiant le règlement de lotissement numéro 435-2006.

L'objet de ce règlement est de modifier le tableau 5-1 de l'article 5.3 concernant les dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamiliale isolée et créer des dispositions spécifiques aux terrains desservis en zone 101.

ADOPTION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 435-5-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 435-2006

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de lotissement afin de gérer l'aménagement de son territoire ;
ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QUE la municipalité veut modifier les dimensions des terrains desservis par les deux services afin de réduire les dimensions minimales à respecter;

ATTENDU QUE la municipalité veut conserver les dimensions des terrains de la zone 101 tel qu'elles le sont actuellement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 6 février 2017, le premier projet de règlement intitulé *Règlement numéro 435-5-2017 modifiant le règlement de lotissement numéro 435-2006* concernant la modification des dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamiliale isolée et la création de dispositions spécifiques à la zone 101.

QU'une assemblée de consultation soit tenue lundi, 6 mars 2017, à 19 h 50 à la salle municipale, afin d'expliquer le projet de règlement et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-21-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006

Avis de motion est donné par M. le conseiller Marco Beaudry, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 434-21-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006.

L'objet de ce règlement est de modifier la grille des usages et normes de la zone 109 afin de modifier les normes d'implantation d'un bâtiment principal.

ADOPTION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-21-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

ATTENDU QU'UN projet de développement résidentiel est prévu pour cette zone dans un court ou moyen terme;

ATTENDU QUE la municipalité veut modifier les normes d'implantation dans la zone 109 afin de permettre une marge avant et des marges latérales moindres;

ATTENDU QUE la municipalité vise à changer ces dispositions afin de mieux cadrer avec des dimensions de terrains desservis par les deux services;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétraut,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 6 février 2017, le premier projet de règlement intitulé *règlement numéro 434-21-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006* concernant la modification de la grille des usages et normes de la zone 109 afin de changer les normes d'implantations.

QU'une assemblée de consultation soit tenue lundi, 6 mars 2017, à 19 h 50 à la salle municipale, afin d'expliquer le projet de règlement et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL – RUES MÉNARD ET ROY – CESSIION DES RUES - MANDAT

CONSIDÉRANT l'entente concernant la réalisation de travaux d'infrastructure signée le 29 octobre 2014 entre la municipalité et le promoteur du développement résidentiel, soit Construction Chobin inc. et entérinée par la résolution numéro 2014-10-250;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 stipule que la Municipalité s'engage à acheter du Promoteur pour la somme d'un dollar (1\$) l'assiette de la rue, le passage piétonnier situé sur le lot numéro 5 241 733, de même que les infrastructures construites en vertu de la présente entente;

CONSIDÉRANT QUE cet achat se fait dans la mesure où les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la Municipalité et si le Promoteur fournit les documents requis;

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à la transaction de transfert de propriété sont à la charge de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les propositions d'honoraires reçues pour l'arpentage et les enregistrements notariés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER monsieur François Malo, arpenteur-géomètre, à procéder aux opérations d'immatriculation des lots 5 241 713 et 5 241 733 pour la somme de 1 234.78\$, taxes incluses;

DE MANDATER madame Marie-Hélène Archambault, notaire, à procéder à l'élaboration des actes notariés requis pour une telle opération pour la somme de 695.63\$, taxes incluses;

D'AUTORISER le maire, M. Yves de Bellefeuille ou en son absence la mairesse suppléante, madame Annick Corbeil, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Carvalho ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à cette cession pour et au nom de la municipalité.

La cession des lots est conditionnelle à l'acceptation définitive des travaux.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 61000 411 « Services professionnels »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC Les Maskoutains s'élève à 79,6 % chez les filles et 67,9 % chez les garçons ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 21,7% ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

CONSIDÉRANT QUE la probabilité de décrochage au secondaire est plus élevée pour les élèves de l'école Aux-Quatre-Vents que ceux des autres écoles de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé) ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs

sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9

milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2017 des Journées de la persévérance scolaire auront lieu du 13 au 17 février 2017, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

De déclarer les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2017 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;



D'appuyer Mission Persévérance Montérégie Est et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à MISSION PERSÉVÉRANCE MONTÉRÉGIE EST, à M. Sylvain Rochon, député de Richelieu, ainsi qu'à M. Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CHAMBRE DES COMMUNES – ABOLIR LA TAXE SUR LES TRANSFERTS D'ENTREPRISES FAMILIALES – PROJET DE LOI C-274 - APPUI

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-274 vise, par la modification de la Loi de l'impôt sur le revenu, à faciliter le transfert de petites entreprises ou de sociétés agricoles ou de pêche entre les membres d'une famille;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi permettra aux propriétaires et aux acheteurs d'une même famille de jouir des mêmes droits et privilèges que s'il s'agissait d'une transaction entre deux personnes n'ayant aucun lien de parenté en changeant le traitement fiscal de la différence entre le prix de vente et le prix payé à l'origine;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi vise à encourager le transfert de ces types d'entreprises entre personnes liées et ainsi de permettre la conservation desdites entreprises par des gens d'ici;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif faite par voie de résolution numéro CA 16-12-315 adoptée lors de la séance ordinaire du 20 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER l'adoption du projet de loi C-274 intitulé Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale) déposé à la Chambre des communes du Canada.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à Mme la députée Brigitte Sansoucy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 6 mars 2017 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

Réforme de la taxation foncière agricole

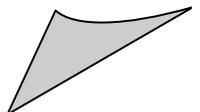
Suite à l'annonce du ministre Laurent Lessard mentionnant qu'il mettrait un terme à l'application de la réforme de la taxation foncière agricole, plusieurs citoyens se questionnent au sujet des comptes de taxes municipales déjà émis par la municipalité.

Avant de reprendre le travail de préparation des comptes de taxes de l'ensemble des agriculteurs touchés par ce programme, la municipalité doit attendre que Revenu Québec envoie les fichiers d'indication de paiements pour chacune des propriétés visées. Lorsque le rapport du nouveau calcul sera reçu à la municipalité, nous serons en mesure de produire les comptes de taxes conformément aux indications des autorités gouvernementales.

En date d'aujourd'hui, il nous est impossible de statuer une date pour ces correctifs. Il est possible que les correctifs soient émis après la date d'échéance du premier versement, soit le 1^{er} mars. Nous sollicitons votre collaboration relativement au respect de la date d'échéance du premier versement pour éviter des frais d'intérêts. L'ajustement sera fait sur les prochains versements.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et demeurons disponibles pour toute question relative à ce sujet.

Nancy Carvalho, directrice générale





VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque:
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>



Nos auteurs québécois ou canadiens

- Il suffit d'un mensonge v.2*** (K.A. Tucker)
- Dans le regard de Luce v.2*** (Pauline Gill)
- Danger! Femmes en SPM*** (Catherine Bourgault)
- Le bonheur des autres v.1*** (Richard Gougeon)
- La fois où... j'ai suivi les flèches jaunes*** (Amélie Dubois)
- Sur les berges du Richelieu v.2*** (Jean-Pierre Charland)
- L'Odyssée de la planète*** (Jean Lemire)
- L'autre reflet*** (Patrick Senécal)
- La visiteuse*** (Linda Amyot)
- Ici et maintenant*** (France Castel)
- Le code Québec*** (Jean-Marie Léger)

Et les autres titres disponibles...

- Écriture*** (Stephen King)
- Ambitions*** (Danielle Steel)
- Tisanes médicinales*** (Li wu)
- L'homme qui voyait à travers les visages*** (Eric-Emmanuel Schmitt)
- Philosopher et méditer avec les enfants*** (Frédéric Lenoir)
- Les égarements de mademoiselle Baxter*** (Eduardo Mendoza)
- Après toi*** (Jojo Moyes)
- L'espionne*** (Paulo Coelho)

Jeunes lecteurs

- Non c'est non Collection Tabou
- Les Légendaires BD v10
- Ping-pong v.3 et 5
- Dragon Ball v. 21
- Les cachotteries de ma soeur
- La veuve noire
- Sophie et la bague disparue

Enfants

- La petite éléphante qui veut s'endormir
- Le sourire de la baleine
- Les dragouilles v.3
- Parlons de l'égoïsme
- Parlons de la pleurnicherie
- Le fantôme des neiges

DVD

V, la dernière bataille de l'humanité de Keneth Johnson - **Plus besoin d'hommes** de Herbert Ross - **Le facteur** de Kevin Costner - **Opération noisettes** - **Un été sans point ni coup sûr** de Francis Leclerc - **Un peu princesse** de Stéphane Rousseau



Nous sommes là pour vous !

Salle Communautaire au 930 rue du Centre
Danse vendredi le 7 avril 2017 de 19h30 à 22h45
Musique Yvon Daunais
Un bon goûter vous est servi en fin de soirée.
Bienvenue à tous & toutes!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des membres du club FADOQ de Saint-Jude
Au centre communautaire, 930 Du Centre, Saint-Jude.

Dimanche, le 9 avril 2017 à 11h30

Diner SPAGHETTI **GRATUIT** pour les membres

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE À 14 H

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club Fadoq de Saint-Jude!

(S.V.P. Nous faire parvenir votre réservation 450-250 2485 POSTE 3)

BÉNÉVOLE: Club FADOQ DE SAINT-JUDE

Si vous êtes intéressés à offrir un peu de temps au club.

☎ Tél. : 450-250-2485 poste 3 ✉ Courriel : info@fadoqstjude.com

Pour les 50 ans et plus

En tout temps; Obtenez la carte club FADOQ Saint-Jude

1 AN	➤	25.\$
2 ANS	➤	45.\$

PROFITEZ des avantages:

- La revue **VIRAGE**: Qui est publiée quatre fois par année. Que vous recevrez à la maison.
- **Intact Assurance**: Auto, habitation, entreprise.
- **SécuriGroupe** : Assurance santé. Un partenaire unique au profit des 50 ans et plus.
- **Assurancevoyage.ca** : Partenaire officiel du réseau FADOQ
- **Brunet & associé** : Avocat.
- **Carnet Rabais**: Vous promet des économies et avantages aux quatre coins du Québec

Vos commentaires & suggestions sont toujours appréciés.

930, rue Du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 courriels : info@fadoqstjude.com

Soccer et mini-soccer Saint-Jude INSCRIPTIONS

Le comité organisateur du soccer et du mini-soccer de Saint-Jude, invite les jeunes de Saint-Jude, Saint-Barnabé et Saint-Bernard à sa soirée d'inscription!

Lieu : Au centre communautaire de Saint-Jude
(Local des patineurs)

Quand : Mercredi 22 février 2017
18 h 30 à 20 h

Catégories :

2012-2011	U6
2010-1009	U8
2008-1007	U10
2006-2005	U12
2004-2003	U14
2002-2001-2000	U17
1999 et moins	O18
Mini-Soccer	3-4 ans

Coût :

1 ^{er} enfant :	50 \$
2 ^e enfant :	45 \$
3 ^e enfant :	40 \$
Mini-soccer :	Gratuit

Les fiches d'inscription seront remises par le biais des écoles Aux Quatre-Vents. Lors de la soirée du 22 février, apportez la fiche remplie ainsi qu'une photo récente de l'enfant. Vous avez des questions? Vous voulez être arbitre ou entraîneur?

Contactez Steve Jodoin : 450 792-3500
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Mini Soccer pour les enfants de 3-4 ans

Initiez votre enfant à ce sport tout en faisant des jeux d'équipe et des parties amicales.



Camp de jour Aux 4 vents Été 2017

Pour les enfants de 5 à 12 ans

Inscriptions en AVRIL, surveillez le journal et la page Facebook de la municipalité!

Offre d'emploi

CHEF ANIMATEUR/ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR DE ST-JUDE

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, le moniteur en chef supervise les moniteurs et animateurs qui lui seront attribués.

EXIGENCES

- Autonomie et sens des responsabilités;
- Sens du leadership et de l'organisation;
- Capacité et facilité à travailler en équipe;
- Être dynamique, responsable et créatif;
- Minimum de deux ans d'expérience dans le domaine;
- Disponibilité requise du 26 juin au 18 août (temps plein).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire à déterminer, selon l'expérience

Offre d'emploi

ANIMATEUR/ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR DE ST-JUDE

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision d'un moniteur en chef attitré, l'animateur aura sous sa responsabilité plusieurs enfants (d'un groupe d'âge précis).

EXIGENCES

- Être inscrit dans une institution scolaire en septembre;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Sens du leadership et de l'organisation;
- Capacité et facilité à travailler en équipe;
- Être dynamique, responsable et créatif;
- Expérience en animation auprès des enfants.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Taux horaire à déterminer, selon l'expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **3 mars 2017**, par courrier électronique à l'adresse suivante : sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca ou le faire parvenir par la poste au bureau municipal de St-Jude au 940, rue Centre Saint-Jude J0H 1P0.

HORAIRE D'UTILISATION DE GLACE



LUNDI	15h00 à 21h00
MARDI	15h00 à 21h00
MERCREDI	15h00 à 21h00
JEUDI	15h00 à 21h00
VENDREDI	15h00 à 22h00
SAMEDI	10h00 à 22h00
DIMANCHE	10h00 à 21h00

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :
De 10h à 22h00

Semaine de
Relâche

Lundi, 27 février 2017	10h00 à 21h00
Mardi, 28 février 2017	10h00 à 21h00
Mercredi, 1er mars 2017	10h00 à 21h00
Jeudi, 2 mars 2017	10h00 à 21h00
Vendredi, 3 mars 2017	10h00 à 22h00

Votre comité des Loisirs de St-Jude:

Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Éliane Beauregard-Langelier, Kim Tétrault, Annick Corbeil
et votre délégué aux loisirs : Sylvain Lafrenaye

Saviez-vous que vous pouvez emprunter une barre stabilisatrice pour aider votre enfant à patiner?



Vous n'avez qu'à passer au bureau municipal ou téléphoner au (450) 792-3855 poste 8001 et venir emprunter une barre stabilisatrice.



De retour à Saint-Jude le
14 mars 2017!



ACTIVITÉS Maison des Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



**La Maison des Jeunes est déménagée.
Nous sommes situés face à l'école primaire de Saint-Jude,
au 1426, rue Saint-Pierre. Venez nous rendre visite!**

Lundi 19h à 21h	Mardi 15h à 18h	Jeudi 15h à 18h Ou 21h	Vendredi 18h à 22h	Samedi 13h à 16h
Février 2017				
13 Soirée Langue	14 Aide aux devoirs	16 Aide aux devoirs	17 Soirée libre	18 Conseil des jeunes / C.A. CJS
20 Soirée Langue	21 Aide aux devoirs	23 Aide aux devoirs	24 Soirée Pyjama	25
Mars 2017				
27 Semaine	28 d'activités	2 spéciales	3 relâche	4
6 Soirée Langue	7 Aide aux devoirs	9 Aide aux devoirs	10 Cuisine Pizza	11
13 Soirée Langue	14 Aide aux devoirs	16 Aide aux devoirs	17 Descente de bolides	18 Conseil des jeunes / C.A. CJS



Soirée langue ADO les lundis, appelez-nous !!!
Aide aux devoirs tous les MARDIS soirs et JEUDIS soirs
(5e-6e années du primaire et secondaire)



Nous avons aussi une friperie ado qui débutera sous peu, si vous avez des vêtements ado à donner, nos jeunes vont apprendre à remodeler les vêtements et les porter. Nous cherchons aussi de la laine et du tissu pour agrémenter nos vêtements. Et ils pourront se vêtir gratuitement. Si vous avez des trucs à donner, nous sommes preneurs. Contactez-nous 450-250-2488 #4.

Merci de nous encourager !

Papillons Soyeux aux 4 Vents

Je suis allée participer au 1^{er} symposium international de la soie d'Amérique le vendredi 20 janvier dernier. Ma participation m'a permis d'apprendre et de connaître les multiples facettes de cette plante magnifique qu'est l'asclépiade.

Par exemple : les soies sont utilisées pour la fabrication d'isolant pour les manteaux et accessoires



d'hiver, plus efficace et plus léger que tous les matériaux naturels ou synthétiques jusqu'à présent utilisés. L'huile tirée des grains est utilisée en cosmétique et la fibre tirée de la tige est utilisée en matériaux composites.

Une séance d'information sur le papillon monarque, la soie et l'asclépiade aura lieu au printemps. Surveillez l'annonce dans le prochain journal!

Annick Corbeil, Directrice



**L'Écomarché sera de retour le
4 mars prochain de 9h à 12h au
Centre communautaire!
Venez faire un tour!**

SPECTACLE GUY NANTEL

Dimanche 7 mai 2017 à 14 h à l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu,
Spectacle-bénéfice au profit de la Fabrique de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Venez vous divertir et rire à plein !!!

**Billets : 35 \$ avec reçu pour fins d'impôt
Réservez : 450 787-2020 ou 450 787-9719**





UNION QUÉBÉCOISE DE
RÉHABILITATION DES OISEAUX DE PROIE

Une chouette relâche scolaire

Chouette à voir! ouvre ses portes cet hiver afin de célébrer avec vous la relâche scolaire. Vous rêvez d'observer des harfangs des neiges de très près, nous en avons 4. Pygargue à tête blanche, chouette lapone, chouettes rayées, épervier de Cooper, et plus encore, nous avons tout cela! Quoi de mieux que de se retrouver en famille, en nature, sur un site enchanteur où vous pourrez admirer de nobles et majestueux oiseaux de proie vivants. Venez-nous rencontrer les 25-26-27 février et 3-4-5 mars de 10h30 à 16h à Saint-Jude.

Vous pourrez admirer des oiseaux durant les animations, dans les volières extérieures, lors de la visite guidée de la volière de réhabilitation. Vous pourrez marcher dans les 2,5 km de sentiers pédestres, participer au safari nocturne du samedi (25 février et 4 mars, un départ à 19h), vous réchauffer auprès du feu. Vous avez la possibilité de vous faire photographier avec un oiseau de proie au poing (amenez votre appareil photo!), goûter la tire sur la neige, glisser, faire de la raquette et avoir bien du plaisir! En plus, vous pourriez avoir la chance d'assister à la remise en liberté d'un oiseau de proie réhabilité dans les volières de Chouette à voir!. Selon la température, les remises en liberté des oiseaux réhabilités sont mises à l'encan devant le public. La mise la plus haute a le privilège de remettre l'oiseau en liberté. Une émotion particulière et inoubliable à vivre pour un geste important : un oiseau recouvre sa liberté. Chez nous, vous aurez la plus chouette des relâches scolaires.

Chouette à voir! est situé au 875, Rang Salvail Sud à St-Jude. On vous y attend en grand nombre! 10\$ par adulte – 5\$ par enfant (5 à 12 ans) – gratuit pour les 4 ans et moins. Suivez-nous sur Facebook, au cas où la nature nous ferait reporter une activité.

-30 -

Pour plus de détails, visitez le site www.uqrop.qc.ca ou contactez Josquin Danis au 514-345-8521 (#8545) ou écrivez à info@uqrop.qc.ca. Nous sommes également sur Facebook!

CHOUETTE



À VOIR!

uqrop.qc.ca • C.P. 246, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B6 • info@uqrop.qc.ca • 450 773-8521 poste 8545

Important

PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Les dates d'échéance pour le paiement de votre compte de taxes sont le 1^{er} mars, 1^{er} juin et le 1^{er} septembre.

Les modalités de paiement sont les suivantes:

- Par la poste: - libellez le chèque au nom de la «Municipalité de Saint-Jude»,
- joignez le ou les coupons. L'adresse du bureau municipal est le 940, rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0.
- Au comptoir du bureau municipal et par le biais de la boîte aux lettres à côté de l'entrée principale. Avec la boîte aux lettres, ce qui est intéressant, c'est que vous n'êtes pas obligé de vous présenter durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Vous n'avez qu'à déposer votre ou vos chèques dans cette boîte. Prendre note de ne **JAMAIS déposer de l'argent comptant dans la boîte aux lettres**. Si vous faites un paiement en argent comptant, venez en personne au bureau municipal.
- De façon électronique ou au comptoir auprès de votre institution financière. Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE LUI TRANSMETTRE VOTRE COMPTE DE TAXES ET DE VOUS ASSURER QUE LE PAIEMENT SERA EFFECTUÉ DANS LES TEMPS REQUIS.

Les dates d'échéance des versements pour le compte de taxes 2017 doivent être respectées, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire, et ce, afin d'éviter des frais d'intérêts. Tout compte de taxes inférieur ou égal à 300 \$ est payable en totalité à la date d'échéance du 1^{er} versement, soit le 1^{er} mars 2017.

Si vous avez accumulé des arrérages de taxes municipales, vous pouvez faire un paiement en tout temps! Communiquez avec le bureau municipal afin de savoir le montant exact à payer. Les intérêts se calculent quotidiennement.

** Tous les chèques postdatés sont acceptés et peuvent être envoyés en tout temps au bureau municipal. **

** Malheureusement, il n'est pas possible de payer avec une carte de crédit ou une carte Interact au bureau municipal. **



Nouveau!

La matrice graphique est maintenant disponible en ligne sur notre site internet. Allez jeter un coup d'oeil. www.saintjude.ca



MERCI à nos dévoués commanditaires!

Resto Entre-Amies

Entreprise Maurice Brazeau

Joël Cournoyer

Benoit Cournoyer

Boucherie Gaudette

Municipalité

Saint-Jude

Party Jump

Merci à tous de votre participation et de votre implication, à l'année prochaine !

Guy Dion et Marie-Josée Viau



CHANGEMENT D'HEURE



À chaque changement d'heure, les services de protection contre les incendies demandent à la population de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles, si nécessaire. N'hésitez pas à suivre cette recommandation qui peut sauver des vies. Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu ce printemps dans la nuit de samedi à dimanche, **du 11 au 12 mars 2017** à 2 h du matin. Il nous faudra donc avancer l'heure.

Recherche famille à qui je pourrais donner les vêtements, souliers, bottes de ma fille qui ne lui font plus, grandeur 5-6 ans. Il me fera plaisir de vous en donner à chaque changement de saison par la suite. **Contactez Chantal Nault au (450) 792-2202.**



**Envie d'affronter le feu?
De lutter contre un brasier?
De sauver des vies?**

**Envie de devenir
pompier à temps partiel?**

**Ne manquez pas la soirée
d'informations qui aura lieu le
13 mars 2017, 19h30, à la caserne
de Saint-Jude, au 1427,
rue Ste-Catherine .**

**Venez rencontrer Francis Grégoire,
François Graveline, Guy Dion et
Alexandre Bonin
afin de leur poser vos questions!**

**Pour toute information, veuillez
appeler au bureau municipal, il nous
fera plaisir de vous informer!
(450) 792-3855**

pourquoi pas vous?



bienvenue à tous et à toutes!

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Nous accueillons deux nouveau-nés et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

Charlie, fille d'Audrey-Anne Bouchard et William Bélanger-Laplante



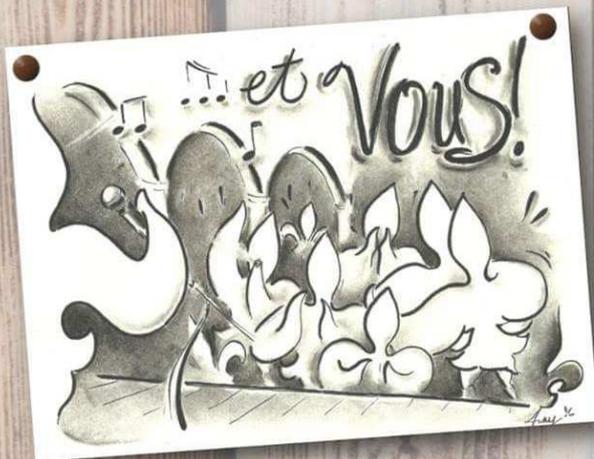
14^e ÉDITION

17 AU 19 FÉVRIER 2017

Festival

CHANTEZ-VOUS BIEN CHEZ NOUS

de St-Bernard-de-Michaudville



VENDREDI - 17 FÉVRIER

Dès 19 h

É.T.É.

B 3

Artifaille

SAMEDI - 18 FÉVRIER

13 h à 16 h

Confiture à l'école

Dès 19 h

Tu m'en diras tant!

Grenier-Miron-
Bordeleau

Discord

André Brunet,
Nicolas Pellerin,
J-F Branchaud,
Michel Bordeleau

DIMANCHE - 19 FÉVRIER

13 h à 16 h

Danse avec

Discord et
J-F Berthiaume
au call

BILLETS EN VENTE

Bureau municipal de St-Bernard
390 Principale - 450 792-3190

Dépanneur Les Patriotes
98 rue Yamaska
(coin chemin des Patriotes)

Réseau Admission
1-855-790-1245
www.admission.com

25\$/soirée (prévente) - 30 \$ à la porte
10\$/danse

Gratuit pour les enfants
de 12 ans et moins

info@chantezvous.com

 Chantez-vous bien chez nous

chantezvous.com

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe



FERME AVICOLE
B. MORIN
& FILS



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Dépanneur 
Les Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu

CUISINE COLLECTIVE



La prochaine cuisine aura lieu le mercredi 22 mars, de 9 h à 13 h, (arrivée à 8h30) au local de la sacristie de St-Bernard, au coût de 15 \$. Les gens cuisinent ensemble et repartent avec la nourriture préparée. Pour inscription : Chantal Vanier (450-261-1110). Téléphonnez une semaine à l'avance pour réserver votre place. Pour information : Robert Perreault (450-792-2270).

CINÉ-FAMILLE

Le vendredi 3 mars à 18 h 30, sera présenté au local de l'église de St-Bernard, le film « Pocahontas » en Blu-ray et sur écran géant. Il s'agit de l'histoire d'une jeune Indienne qui travaille à faire la paix entre les gens de son peuple et les blancs qui viennent de s'installer sur le rivage.

Le coût est de 1 \$ pour les 6-12 ans ; de 2 \$ pour les ados et adultes ; de 5 \$ comme prix familial. Un breuvage et sac de grignotines sont remis gratuitement à l'intermission, à partir de 2 coupons remis à l'entrée.

Pour information : Robert Perreault (450-792-2270)



POPOTE ROULANTE



Il s'agit de repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe et distribués à domicile, au coût de 6.75 \$, pour les personnes de 65 ans et plus. Le but de ce service est d'aider nos gens à demeurer en santé et plus longtemps dans nos milieux.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).

PROGRAMME "PAIR"

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés, offert par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe et qui existe depuis plusieurs années. Nous voulons maintenant que la population des Quatre-Vents sache que c'est un service dont ils peuvent aussi bénéficier.

Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour, un appel téléphonique auquel ils ont à répondre. Après 3 appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait qu'il n'y a pas de réponse chez la personne dont elle est répondante, ce qui permet alors de faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin.

Pour inscription au programme : 450-250-2874.

Pour information : Robert Perreault : 450-792-2270

Pair
Une présence rassurante !

CONTRIBUTION DE LA CAISSE DES JARDINS

Notre Caisse Desjardins a contribué pour un montant 875 \$, lors de la distribution des paniers de Noël dans les paroisses de Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Jude. C'est un geste apprécié.

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 7, janvier 2017

Alarme incendie non fondée

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance causant le déplacement inutile des pompiers. Vous avez la responsabilité d'agir de manière à éviter les fausses alarmes.

Bon nombre de systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à une centrale d'alarme.



AVANT D'ANNULER L'ALARME :

- ✓ Vérifiez le motif du déclenchement : incendie réel, fumée légère, manipulation erronée, etc.
- ✓ Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.
- ✓ Si l'alarme est fondée, évacuez tout le monde et composez le 9-1-1.
- ✓ Si l'alarme est non fondée, vous devriez disposer de 90 secondes pour composer votre code d'accès pour annuler l'alarme.

Votre responsabilité

Selon la réglementation établie dans votre municipalité, soit le *Règlement concernant la sécurité incendie* (article 2.3.1), une fausse alarme est définie comme suit : « Constitue une infraction passible des sanctions prévues au présent règlement, tout déclenchement d'une fausse alarme provenant d'un système d'alarme, d'un avertisseur de fumée ou d'un avertisseur de monoxyde de carbone au-delà d'une troisième telle alarme non fondée au cours d'une période consécutive de douze mois à compter du déclenchement de la première fausse alarme. En cas de pluralité de contraventions aux dispositions du présent article, chaque contravention constitue une infraction distincte et est passible des sanctions prévues au présent règlement. »

CONSEILS POUR ÉVITER UNE FAUSSE ALARME

- ✓ Remplacez les batteries de secours tous les 4 ou 5 ans.
- ✓ Faites inspecter votre système d'alarme annuellement.
- ✓ Prévoyez une procédure d'annulation avec la centrale d'alarme.
- ✓ Informez tous les usagers des procédures de désarmement.
- ✓ Attention au positionnement des détecteurs de mouvements (ne pas les orienter vers une bouche d'aération, une fenêtre, un miroir, un foyer, etc.).
- ✓ Remplacez vos détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- ✓ Prévenez votre centrale d'alarme en cas de panne de courant.
- ✓ Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs.
- ✓ Lors de travaux, n'oubliez pas d'aviser votre centrale.

Pour prévenir le risque de fausses alarmes



Dans le *Règlement concernant la sécurité incendie*, à l'article 2.4.1, il est mentionné ce qui suit : « Tout système d'alarme doit constamment être maintenu en bon état. Tout propriétaire doit faire effectuer une inspection annuelle du système d'alarme afin d'obtenir un rapport d'inspection et un certificat de conformité démontrant que ledit système répond à la norme CAN 4-S 536-82 intitulée « *Mise à l'essai, inspection et entretien de réseaux d'avertisseurs incendie existants* ». Le rapport d'inspection peut être consulté en tout temps par l'autorité compétente. »

Conclusion

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- ✓ coûter cher à la municipalité et aux contribuables compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- ✓ tenir occupés les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- ✓ exposer les intervenants d'urgence ou les citoyens à des incidents ou des collisions **sur la route**.

Être consciencieux et prudent peut éviter les fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!




Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca

Le 16 mars 2017
on m'offre un emploi!



LA JOURNÉE DE L'EMPLOI
DE SAINT-HYACINTHE
PAVILLON LA COOP
- SITE DE L'EXPO -

3e édition de la Journée de l'emploi de Saint-Hyacinthe, le jeudi 16 mars, de 10 h à 17 h 30.
L'événement se tiendra au Pavillon La Coop, situé sur le site de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, avenue Beauparlant. Visitez le site emploi-sthyacinthe.ca pour plus de détails.

Un rendez-vous à ne pas manquer!

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les heures de desserte du service de transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains sont prolongées.

Le nouvel horaire du service de transport adapté et collectif est le suivant :

Horaire	Heures de service	Routes de demi-journée en milieu rural
Lundi	6 h 30 à 22 h	Disponible
Mardi	6 h 30 à 22 h	Disponible
Mercredi	6 h 30 à 22 h	Disponible
Jeudi	6 h 30 à 22 h	Disponible
Vendredi	6 h 30 à minuit	Disponible
Samedi	8 h à minuit	Non disponible
Dimanche	8 h à 22 h	Non disponible

La MRC des Maskoutains offre également aux usagers du transport adapté ainsi qu'aux utilisateurs du transport collectif régional la gratuité du service une journée par mois, et ce, depuis le 20 juillet 2016. La journée sans frais ne s'applique cependant pas aux accompagnateurs et les règles demeurent inchangées.

La MRC est préoccupée par le bien-être des citoyens et elle procède, dans la mesure du possible, à l'amélioration continue de son service de transport.

Pour toute information

Téléphone : 450 774-3170

Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca



La grande
région
de **Saint -
Hyacinthe**
Terre d'innovation

PRÊTS À S'INVESTIR!

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PROJET D'AFFAIRES

450 773-4232
MRCMASKOUTAINS.QC.CA

FONDS MICROCRÉDIT
FONDS D'INVESTISSEMENT FLI/FLS-FTQ



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Près de 170 000 \$ accordés pour le développement rural

Saint-Hyacinthe, le 12 janvier 2017 – Au conseil de décembre, la MRC des Maskoutains a confirmé les montants d'aide financière consentis dans le cadre de son deuxième appel de projets du Fonds de développement rural (FDR) pour 2016. Au total, sept projets ont été acceptés et le fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant 168 000 \$. Au total, ces initiatives généreront des investissements de près de 600 409 \$ dans la MRC. De plus, un premier appel de projets est actuellement en cours pour 2017 et les municipalités et organisations ont **jusqu'au 15 mars** pour déposer les documents nécessaires à l'évaluation de leur dossier.

« Le Fonds du développement rural de la MRC des Maskoutains est un levier essentiel pour les communautés. Il permet de dynamiser nos milieux par la concrétisation de projets qui assurent la vitalité de nos municipalités et l'engagement de nos citoyens. Le comité de gestion du fonds accorde une grande importance à la mobilisation des populations locales et à l'impact de projets sur la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes des milieux concernés », a souligné le président du comité de gestion du Fonds de développement rural, M. Yves Petit, maire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Voici un résumé des projets qui, à la fin de 2016, ont été appuyés par le FDR :

Aménagement de nouvelles aires multifonctionnelles, à Saint-Jude

Patinoire du Centre communautaire – 18 000 \$

L'aménagement de nouvelles aires multifonctionnelles à la patinoire du centre communautaire de la municipalité permettra l'amélioration d'une infrastructure existante tout en assurant la sécurité des usagers. Les nouveaux espaces répondront mieux aux besoins des organismes de Saint-Jude et de sa population. Ces aménagements accroîtront l'utilisation de la patinoire en saison printanière, estivale et automnale.

Planification d'un centre d'interprétation sur les oiseaux de proie, Saint-Jude

Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie – 50 000 \$

Afin d'améliorer son offre touristique en ouvrant à l'année, l'UQROP veut construire un centre d'interprétation Net zéro autonome, carbone neutre et écologique, sur le site de Chouette à voir! Au Québec, cet endroit est le seul dédié à la réhabilitation, l'éducation et la conservation des oiseaux de proie. La somme obtenue permettra de réaliser la première phase du projet, soit une étude préparatoire et le choix des architectes et ingénieurs qui prépareront les documents conceptuels.

Revitalisation du parc des loisirs du Domaine Bousquet, à Saint-Pie

Ville de Saint-Pie - 20 000 \$

Le Domaine Bousquet est un quartier résidentiel familial où l'on trouve 175 résidences et 4 garderies. La ville est propriétaire du terrain aménagé en parc des loisirs. Depuis quelques années, Saint-Pie investit dans son aménagement, mais il reste à enlever les modules de jeux non conformes et à les remplacer, de même qu'à embellir cet espace public par la plantation de fleurs et l'installation d'un nouvel éclairage.

Patinoire de Dek hockey, à Saint-Pie

Ville de Saint-Pie - 20 000 \$

La patinoire multifonctionnelle a connu de multiples améliorations depuis quelques mois, mais des citoyens souhaitent pouvoir y pratiquer le Dek hockey. Un comité de citoyens a même organisé un tournoi de balle donnée et a versé les profits du tournoi comme mise de fonds pour l'achat d'une surface. Une activité semblable est également prévue en 2017. En plus de l'achat de la surface, l'argent servira à installer un tableau de pointage, aménager des bancs pour les joueurs et un banc pour le marqueur et à l'installation de filets protecteurs.

Rénovation du Centre Saint-Simon, à Saint-Simon

Fabrique de Saint-Simon - 20 000 \$

La fabrique estime que les rénovations projetées au Centre Saint-Simon rendront la salle plus accueillante et qu'elles permettront d'accroître les locations par la population locale et par les municipalités environnantes. La fabrique compte installer des tuiles acoustiques au plafond de la grande salle et de nouveaux haut-parleurs et luminaires. La salle sera peinte et décorée et des panneaux séparateurs atténueront le bruit et favoriseront l'intimité lors de la location à de petits groupes.

Skatepark, à Sainte-Marie-Madeleine

O.T.J. Desnoyers inc. - 20 000 \$

L'O.T.J. Desnoyers désire contribuer à l'implantation d'un skatepark au profit des jeunes de la municipalité. Plusieurs demandes de la population ont été faites au courant des dernières années afin d'aménager un tel parc et d'en faire un lieu sécuritaire pour faire de la planche à roulettes, du patin à roulettes ou du BMX. La réalisation du projet s'effectuera au parc des Ostriers, situé sur la rue des Hêtres. Sa mise en oeuvre est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière du gouvernement fédéral.

Dek hockey, à Sainte-Marie-Madeleine

O.T.J. Desnoyers inc. - 20 000 \$

Le projet Dek hockey permettra d'offrir à la population une nouvelle activité estivale très populaire ainsi qu'une patinoire sécuritaire pour jouer au hockey l'hiver. Le terrain de Dek Hockey sera aménagé au parc Choquette, situé sur la rue Piette. On y trouve déjà un terrain de soccer, quelques tables à pique-nique, des modules de jeu, de même qu'un anneau de glace. La réalisation de ce projet d'infrastructure de loisir est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'appel de projets en cours, la MRC des Maskoutains invite les promoteurs à déposer leur demande financière **au plus tard le 15 mars prochain**. Pour information, consulter le site Internet de la MRC ou contacter monsieur Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.

Source :

Denyse Bégin
 Agente de communication
 MRC des Maskoutains
 450 768-3001



De gauche à droite, Steve Carrière, agent de développement (MRC des Maskoutains), Josée Lajoie, directrice du service des loisirs (Saint-Pie), Mario St-Pierre, maire (Saint-Pie), Yves Petit, maire (Sainte-Hélène-de-Bagot) et président du comité de gestion du Fonds de développement rural, Éric Clouâtre, président de la fabrique de St-Simon, Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains, Yves de Bellefeuille, maire (Saint-Jude), Suzie Plourde, chargée de projet (Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie – UQROP), Nancy Carvalho, directrice générale (Saint-Jude), Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local (Saint-Jude) et Guy Fitzgerald, président de l'UQROP. Les promoteurs de Sainte-Marie-Madeleine étaient absents.



Crédit: Denyse Bégin

Le Défi Santé, c'est quoi ?

Le *Défi Santé*, c'est le rendez-vous annuel qui invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité. Concrètement, les participants s'engagent à **poser des gestes simples pendant 6 semaines**, du 30 mars au 10 mai, **pour atteindre 3 objectifs**:



OBJECTIF **5**

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour



OBJECTIF **30**

Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!



OBJECTIF **Équilibre**

Favoriser son sommeil chaque jour

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le **diabète** et les maladies du cœur.

En solo, en famille ou en équipe, inscrivez-vous à **DefiSante.ca**. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant !

Pour vous aider à relever votre défi, **Jeunes en santé** vous propose une recette santé.

Salade de pommes et céleri

Ingrédients

- 2 pommes, coupées en dés
- 1 branche de céleri, coupée en dés
- 1 tasse (250 ml) de cheddar fort râpé
- ¼ tasse (60 ml) de canneberges séchées
- ¼ tasse (60 ml) de mayonnaise
- 2 c. à soupe (30 ml) de yogourt nature
- 2 c. à soupe (30 ml) de miel
- Sel et poivre au goût
- Noix de Grenoble hachées (facultatif)



Mode de préparation

1. Mélanger tous les ingrédients ensemble.
2. Déguster.

Visitez notre site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



HIVER ET COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)

Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 2017 – En hiver, la collecte des matières organiques via le bac brun est effectuée à raison d'une fois par mois, et ce, jusqu'au début avril. Pour éviter que vos matières restent coincées dans le bac en raison du gel, il est fortement recommandé de **tapisser le fond du bac de matières organiques de plusieurs épaisseurs de papier journal** afin d'absorber l'humidité des aliments qui y sont déposés. Il est également recommandé de **placer dans votre bac, un sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes** afin d'y déposer les matières organiques. Ces sacs, d'une capacité d'environ 80 litres, sont vendus dans la majorité des quincailleries et permettent de conserver votre bac propre durant la période hivernale, tout en évitant que les matières ne collent aux parois, sous l'effet du gel et du dégel. En 2016, nous avons détourné près de 11 000 tonnes de matières organiques de l'enfouissement grâce à la participation soutenue de toute la population et nos résultats font l'envie de nombreuses municipalités du Québec. Les quantités et la qualité des matières organiques collectées à ce jour confirment que la majorité des citoyens participent bien à cette collecte. Pour continuer en ce sens et pour réduire davantage la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement, il est important de faire quelques rappels :

- **Aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun** même s'ils portent la mention *biodégradable ou compostable*;
- Les **matières recyclables** telles que les contenants de verre, de plastique et de métal **ne doivent pas se retrouver dans le bac brun**, mais plutôt dans le bac vert de recyclage;
- Les **animaux morts** ne doivent en aucun temps, être placés dans le bac brun;
- Les **cendres de foyer** ne doivent jamais être placées dans le bac brun ou dans le bac gris destiné à la collecte des déchets. **Elles constituent un risque d'incendie important**, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte et il est essentiel de bien les gérer avant d'en disposer. Il est donc recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique à l'épreuve du feu et muni d'un couvercle, placé à l'extérieur loin de toute matière combustible. Les cendres entièrement refroidies pourront être déposées directement sur le terrain ou dans le jardin et idéalement, seront recouvertes de neige afin de réduire les risques d'incendie.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au **450 774-2350** ou votre municipalité.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@maskatel.net



La Sûreté
du Québec
vous informe



PENSER ET AGIR FAMILLE

Pour la saison 2016-2017, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et la Sûreté du Québec (SQ) poursuivent leur partenariat afin d'accroître la sécurité sur les sentiers de motoneige. Ces partenaires interviendront conjointement sur l'ensemble du territoire québécois.

Les patrouilleurs de la SQ sensibiliseront entre autres, la communauté des motoneigistes :

- au respect de la signalisation ;
- au respect de la limite de vitesse ;
- au respect des arrêts obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics ;
- à la conduite avec faculté affaiblie par l'alcool ou la drogue.

Opérations nationales

- Une opération nationale organisée par la SQ avec la FCMQ sera déployée du 6 au 8 janvier 2017 ciblant les comportements à risque ;
- Une opération nationale sera mise en place les 21 et 22 janvier dans le cadre de la fin de semaine «Portes ouvertes sur les sentiers de motoneige» de la FCMQ.

Lors de ces deux opérations, plus de 220 sorties de patrouille visant les motoneigistes auront lieu dans la province.

Autres événements

- Dans le cadre de la «Semaine internationale de la sécurité à motoneige», du 21 au 29 janvier, la SQ et les agents de la FCMQ seront présents en plus grand nombre dans les sentiers, les relais et les endroits licenciés de manière à dispenser des conseils de sécurité ;
- Randonnée d'honneur de la FCMQ dans la région des Laurentides le 21 janvier.

Conseils de sécurité

- Inviter les motoneigistes à la prudence près des plans d'eau ;
- Sensibiliser les motoneigistes à céder le droit de passage au croisement de sentier ;
- Sensibiliser les motoneigistes à circuler dans la bonne voie ;
- Vérifier l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ (www.fcmaq.qc.ca), leur page Facebook ou leur application mobile iMotoneige.

La sécurité : notre priorité et une responsabilité collective

Chaque année, la FCMQ offre une formation de pointe aux patrouilleurs de clubs ainsi qu'à ses patrouilleurs provinciaux. Elle s'assure ainsi que les 1 400 patrouilleurs bénévoles aient toutes les connaissances et la compétence nécessaire pour veiller sur la sécurité des usagers. Au Québec, c'est plus de 90 000 amateurs qui sillonnent le réseau de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers.

À propos de la FCMQ

La FCMQ est à la fois une association touristique sectorielle et un organisme à but non lucratif comptant plus de 42 années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

À propos de la SQ

Forte de l'expérience qu'elle a acquise dans le cadre du Plan d'action récréotouristique 2013-2015, la SQ récidive fièrement avec ce tout nouveau Plan d'action récréotouristique 2016-2020. L'objectif général de ce plan est d'améliorer le bilan des collisions sur son territoire tout en assurant la sécurité des utilisateurs de véhicules récréotouristiques. Au cœur de ce plan, la mission de la SQ, qui consiste « au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens ».

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Montréal – Grand quartier général
514 598-4848 // www.sq.gouv.qc.ca

Sergente Karine Picard
Coordonnatrice des relations avec
la communauté et des relations médias
Poste de la MRC des Maskoutains

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe QC J2S 3C4 Tél. : 450 778-8500 • Téléc. : 450 778-8640

Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca



**Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme**

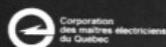


**Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole**



**1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>**





RBO: 5686-0406-01

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

450 792-2447

[ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM](mailto:electricite@bryanjacques.com)

891, RANG DE LA SAVANE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE, QC J0H 1C0



514 792-3831

Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur
Boeuf, veau, porc
Comptoir de viandes
Poulet, poisson, viandes froides
Coupe française, Produits maisons

Emball. sous vide

Marie-Claude Grégoire,
propriétaire

878 rue St-Edouard
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca

450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@rimaskoutain.com




Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique

(450) 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 Rive-Sud (514) 444-4636

LogiTech

INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

Service de garde des p'tits nombrils

931 Ménard
Saint-Jude, J0H1P0
Tél 450-501-2242
Adresse électronique:

Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com



Karine Pothier

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.

Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination



Jacques et Maxime Dubuc

161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

AA

Bienvenue les mardis à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour alcooliques seulement.

Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.

Nos membres vous accueilleront!

OSTÉOPATHIE
Marie-Eve Tanguay, V.S.



SUR RENDEZ-VOUS
450-341-2555

1046 ST-ÉDOUARD
ST-JUDE, QC

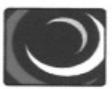
www.osteopathie-marievetanguay.com

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de Michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca

450-210-3187



PLOMBERIE PROJESS inc.

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RESIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBO 5633-4394-01



LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Marées

Le courtier indispensable
Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
assurances

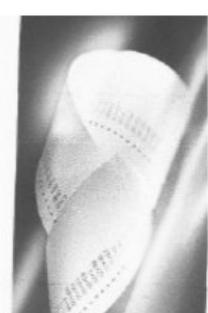


PME Comptabilité Plus
Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

57, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com




LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Danielle
GAUDREAU, CPA, CGA
dgaudreau@tcgo.ca

**THIBAUT - CHAGNON
GAUDREAU - OUMET inc.**

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

5425, boul. Laurier O., suite 103
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V6
Tél.: 450 774-0340, p. 235
1 800 463-0340
Télec.: 450 774-0034

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY



1275,
St-Édouard,
St-Jude

Sur rendez-vous.
mer. 9h À 16h
jeu. 9h À 18h
ven. 9h À 19h
sam. 8h30 À 15h30

792-2398

aux p'tits soins
Coopérative de bénévoles

www.coopauxpittssoins.com
450 771-0605



Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Lorraine Bousquet
 Salle : (450) 792.3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

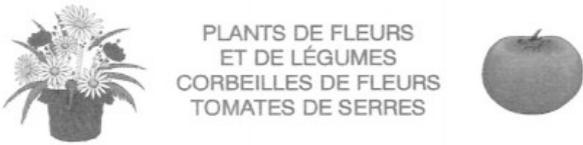
Rémy Lapierre
 Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.



PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264



**PRISE DE SANG
 À DOMICILE
 SAINT-HYACINTHE**

Tél: 450-502-2495

Frédéric Laverdure, Infirmier auxiliaire
 Membre en règle de L'OIIAQ: #Permis 50022



**REPARATION de
 PETITS MOTEUR
 JEAN MALO**
**Tondeuse, souffleuse,
 scie à chaîne, ect.**

736, rang St-Roch
 St-Barnabé-Sud
 450-792-3975
 Cell: 450-278-3975

CONTACT RICHELIEU-YAMASKA **depuis 25**

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) **1-866-APPELLE**
 (277-3553)
 www.contactry.qc.ca

Entreprise **S.Gaudette** 

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
 Courtier Immobilier agréé
 www.danielguertin.com



Mélissa Guertin
 Courtier Immobilier
 www.melissaguertin.com

viacapitale
 AFFAIRES Daniel Guertin
 450-792-3555
 Agence Immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Dejà 18 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

 **EAGLE DIGI EYE**
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

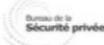
Caméra
 Contrôle d'accès
 Intercom
 Alarme



**Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole**



1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
 450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

  
 RBQ: 8342-7120-06

Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, etc.



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE

Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIÈRE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernichoux



Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée

885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Télec.: (450) 787-2765

SALON DE COIFFURE TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire

ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q. : 8000-8196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com

primes hbc



Leslie Ruckstuhl

Courtier immobilier agréé
leslie.ruckstuhl@viacapitale.com

450 250 0555
leslieviacapitale.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.
Vente et installation
Tapis
Préart
Céramique
Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél: 450-792-2007
fax: 450-792-2443

Espace publicitaire disponible.
Pour plus de détails, consultez la
page sur les tarifs pour la
publication dans le journal Le
Rochvillois.

GLOBAL peintures
Distributeur autorisé **valspar** industrielles

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

DL COMPTABILITÉ DL
St-Antoine-sur-Richelieu



Denise Lecompte
Technicienne comptable
514 567-4827
comptabilitedl@videotron.ca

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

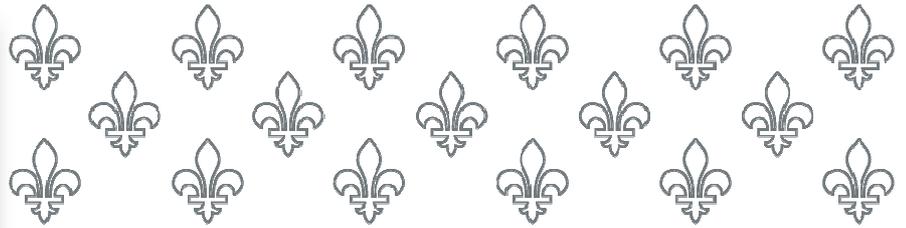
PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy

Téléphone: (450) 742-3781

1-866-649-8832

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 792-2142

ASSEMBLÉES DU CONSEIL



**Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil :
930 rue du Centre**

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télocopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télocopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadogstjude.com
Site internet: www.fadogstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

(450) 774-6952
1-866-APPELLE (277-3553)
www.contactry.qc.ca

Service internet

(450) 771-5065
www.rimaskoutain.com

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

